

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION: SPEHA

Conclusion sanitaire

icateur global de qualité

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenableC : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

L'eau présente une tendance agressive susceptible de favoriser la dissolution des métaux dans l'eau, notamment au niveau des branchements publics ou canalisations des réseaux privés en plomb. Dans ce cas, il est conseillé de les remplacer.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : FORTANIER HERS VIF APPOINT, LE BAYSSAC PRISE ARIEGE. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 32364 personnes sur 39 communes. Le responsable des installations est : « SPEHA ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SPEHA » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

4

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exirée

Nombre de prélèvements : **75**

Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

A

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 4,53 mg/L Valeur maxi : 5,6 mg/L

Nombre de prélèvements : 4

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

peut être consommée sans risque



Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 276 Valeur maxi : 0,01 microgramme/L

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **75** Conformité : **100** % Valeur maxi : **0,45 NFU**

Cl

ABSENCE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURFTÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 10,5 °f Valeur maxi : 12,2 °f

ALUMINIUM

Nombre de prélèvements : 75

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Valeur moyenne : **46,2 microgramme/L**Valeur maxi : **120 microgramme/L**

Présence inférieure à la référence de qualité

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **13/03/2025** UDI **031000133**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.